



Observatoire
pour l'éducation et la santé des enfants

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS ET FORTES QUE
L'INTIMIDATION ET LA CYBERINTIMIDATION**

**Mémoire présenté au
Ministère de la Famille du Québec**

Novembre 2024

Isabelle Ouellet-Morin, directrice de l'axe Interventions et innovations de l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES) et professeure titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, est l'autrice de ce mémoire. Mme Ouellet-Morin est également détentrice de la Chaire de recherche du Canada sur les origines développementales de la vulnérabilité et de la résilience, membre du Collège de la Société royale du Canada ainsi que chercheuse au Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et au Groupe de recherche et d'intervention psychosociale (GRIP). Elle est la codirectrice scientifique du Centre d'expertise en technologie de l'information en santé mentale, dépendance et itinérance (CETI-SMDI)

Le ministère de la Famille du Québec est autorisé à rendre public ce mémoire.

Table des matières

Coordonnées.....	4
Présentation de l'organisation.....	4
Exposé général : de la recherche à l'action	5
UNIS POUR L'ÉCOLE : MA VOIX, NOTRE IMPACT!.....	5
+FORT ENSEMBLE : une formation en ligne pour les intervenants et intervenantes ..	15
Liste des recommandations pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation	22
Synthèse	23
Annexe 1 – Regroupements de 45 stratégies proposées pour contrer l'intimidation dans la consultation provinciale UNIS POUR L'ÉCOLE : MA VOIX, NOTRE IMPACT!.....	24
Références.....	27

Coordonnées

Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES)

Nous joindre : observatoireenfant@gmail.com

Site Internet : <https://www.observatoireenfants.ca/>

Directrice de l'OPES : Sylvana Côté

Coordonnatrice de l'OPES : Marie-Kim Chabot

Courriel : Marie-kim.chabot.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Présentation de l'organisation

L'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES) est une infrastructure de recherche financée par les Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Notre mission est d'optimiser les activités scientifiques visant à comprendre les impacts de diverses conditions de vie et interventions qui influent sur le développement psychosocial, l'éducation, le bien-être et la santé des enfants et des jeunes vivant au Québec, de la grossesse jusqu'à 25 ans, avec une attention particulière aux inégalités sociales.

L'OPES et ses 40 chercheuses et chercheurs affiliés visent six principaux objectifs :

- **Observer** le développement à long terme des enfants et des adolescents, et améliorer notre compréhension des facteurs de risque et de protection liés à la pandémie de COVID-19.
- **Mettre en œuvre** des interventions sociales et/ou des technologies innovantes pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19.
- **Donner** aux chercheurs et chercheuses les moyens de mener des recherches de niveau mondial dans un cadre multidisciplinaire.
- **Poursuivre** les études longitudinales existantes et les optimiser en facilitant l'arrimage avec les données administratives.
- **Créer en synergie** avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), dont le mandat est de faciliter l'accès aux grandes bases de données administratives au Québec.
- **Créer en consultation** avec l'Institut de la statistique du Québec et les ministères québécois de la Santé, de l'Éducation, de la Famille et de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Exposé général : de la recherche à l'action

Dans un contexte où les jeunes font face à des enjeux de plus en plus complexes, il est essentiel de développer des solutions adaptées et collaboratives correspondant aux enjeux jugés prioritaires du point de vue des acteurs et actrices du milieu. L'intimidation peut survenir entre les jeunes dans divers contextes, notamment à l'école, dans les milieux de garde, ou lors des activités de loisir et de sports, mais **est-ce un enjeu prioritaire, requérant des actions immédiates?** Pour répondre à cette question, nous avons dirigé deux initiatives majeures : la consultation provinciale *Unis pour l'École : ma voix, notre impact!* et le développement de la formation en ligne *+Fort Ensemble*. Ces projets, présentés dans ce mémoire, aideront à formuler des recommandations destinées à enrichir le prochain plan d'action du ministère de la Famille en matière de prévention et d'intervention contre l'intimidation et la cyberintimidation.

UNIS POUR L'ÉCOLE : MA VOIX, NOTRE IMPACT!

Pourquoi une autre consultation?

Les problèmes auxquels les écoles sont confrontées font souvent la manchette : détérioration de la santé mentale des élèves, violence, pénurie d'enseignants et enseignantes, épuisement du personnel scolaire, etc. Ces enjeux susceptibles de compromettre la réussite scolaire des élèves et la santé et le bien-être de tous les acteurs et actrices de l'école sont bien connus. Pourtant, aucune consultation réalisée à ce jour n'a réuni l'ensemble des acteurs et actrices des milieux scolaires pour définir des priorités communes et élaborer des stratégies concrètes pour améliorer la situation. **Il était temps de passer à l'action!**

Au printemps 2024, notre équipe de recherche s'est alliée à un ensemble d'organismes et d'institutions pour lancer la consultation provinciale **UNIS POUR L'ÉCOLE : MA VOIX, NOTRE IMPACT!** afin d'offrir une opportunité unique aux acteurs et actrices des milieux scolaires — enseignants et enseignantes, personnel non enseignant, directions d'école, parents et personnes travaillant au sein d'organismes communautaires liés à la réussite scolaire — de faire entendre leur voix pour soutenir la réussite scolaire des élèves et le bien-être de tous et toutes, élèves comme les adultes de l'école. Cette consultation a été coconstruite et déployée par l'OPES en partenariat avec plusieurs organisations ou regroupements œuvrant dans le milieu de l'éducation.

Chercheuses principales :

- Isabelle Ouellet-Morin, Ph. D., Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal, chercheuse principale
- Sylvana Côté, Ph. D., Professeure titulaire, École de santé publique, Université de Montréal

Co-chercheurs et co-chercheuses :

- Isabelle Archambault, Ph. D., Professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal
- Nicholas Chadi, M.D., M. Sc., Professeur adjoint de clinique, Département de pédiatrie, Université de Montréal
- Lise Gauvin, Ph. D., Professeure titulaire, École de santé publique, Université de Montréal
- Marie-Claude Geoffroy, Ph. D., professeure adjointe, Département de psychiatrie, Université McGill
- Maripier Isabelle, Ph. D., Professeure adjointe, Département d'Économie, Université Laval
- Simon Larose, Ph. D., Professeur titulaire, Faculté d'éducation, Université Laval

Collaboratrices et collaborateurs

- Camille Dion-Lafrance, Directrice adjointe de l'école primaire du Bois-de-Liesse, Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Dany Tremblay, Directeur de l'école primaire du Bois-de-Liesse, Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Tania Genzardi, Directrice aux services complémentaires et à la vie étudiante des écoles de la fédération des établissements d'enseignement privés
- Justine Gosselin-Gagné, Responsable du centre d'intervention en contexte de diversité du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Dominique Hébert, Équipe d'intervention en milieu défavorisé de la Direction de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation du ministère de l'Éducation du Québec
- Kathleen Legault, Présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
- Nancy Plamondon, Équipe de la promotion de la santé et prévention de la Direction de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation. Direction générale des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation du Québec
- Ginette Vézina, Directrice des liaisons et du développement, Réseau réussite Montréal

Organisations partenaires

- Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
- Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
- Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)
- Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)
- Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ)
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ)
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- Fédération des comités de parents du Québec
- English Parents' Committee Association of Quebec
- Regroupement des comités de parents autonomes du Québec
- Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)
- Regroupement des organismes jeunesse autonomes du Québec (ROCAJQ)
- Réseau réussite Montréal
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Comité québécois pour les jeunes en difficulté du comportement (CQJDC)
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Partenaire pour la réussite éducative de Chaudière-Appalaches
- Direction de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation, ministère de l'Éducation du Québec

Quels étaient les objectifs de la consultation?

- ✓ **Identifier les enjeux prioritaires** auxquels sont confrontés les acteurs et actrices scolaires et **proposer des solutions concrètes** pour y répondre;
- ✓ Regrouper les solutions et **prioriser celles à fort impact et à mise en œuvre facile.**

Méthodologie

La consultation s'est appuyée sur une méthode appelée cartographie conceptuelle, qui permet de rassembler les idées de plusieurs personnes pour mieux comprendre et résoudre des problèmes complexes (Kane et Trochim, 2007; Hassmiller Lich et al., 2017). Cette méthode, qui

intègre des éléments issus du Design Thinking (p. ex. des activités d'idéation et de tri d'idées), permet de représenter différents points de vue tout en réduisant l'influence excessive que certaines personnes pourraient avoir dans une discussion de groupe. Cela permet donc d'assurer la diversité des idées proposées.

La consultation s'est déroulée en deux étapes :

1. **Identifier les priorités et proposer des solutions.** Dans un premier temps, 56 enjeux en éducation ont été identifiés avec les organismes partenaires. Ces enjeux ont ensuite été regroupés en trois thématiques : Santé et bien-être des élèves, Environnement et réussite scolaire et Organisation des services et des liens avec la communauté. Puis, les personnes participantes (c'est-à-dire, les enseignant.es, le personnel non enseignant, les directions d'école, les parents et les personnes travaillant au sein d'organismes communautaires liés à la réussite scolaire) ont été invitées à identifier les enjeux qu'ils considéraient les plus urgents, requérant une action immédiate et de proposer des solutions concrètes à ces enjeux.
2. **Regrouper et évaluer les solutions.** Les personnes participantes ont ensuite été invitées à regrouper et à évaluer la faisabilité et le potentiel d'impact des solutions pour les 6 enjeux jugés les plus prioritaires.

Qu'avons-nous appris jusqu'à maintenant?

Étape 1 — Identifier les priorités et proposer des solutions.

En seulement deux semaines, **4961 actrices et acteurs du milieu scolaire** se sont mobilisés pour identifier les enjeux les plus pressants en éducation et proposer **22 546 stratégies** pour y répondre. Nous tenons à mentionner que cette participation est hors norme considérant que les participants et participantes y ont investi au moins 30 minutes. L'enjeu de **l'intimidation et la violence** s'est classé au **deuxième rang**, tout juste après les impacts négatifs des écrans sur l'apprentissage et l'attention. Au total, **751 solutions pour lutter contre l'intimidation et la violence** ont été proposées. Un total de 45 stratégies, reflétant au mieux leur diversité, a été sélectionné grâce à l'intelligence artificielle pour l'étape 2.

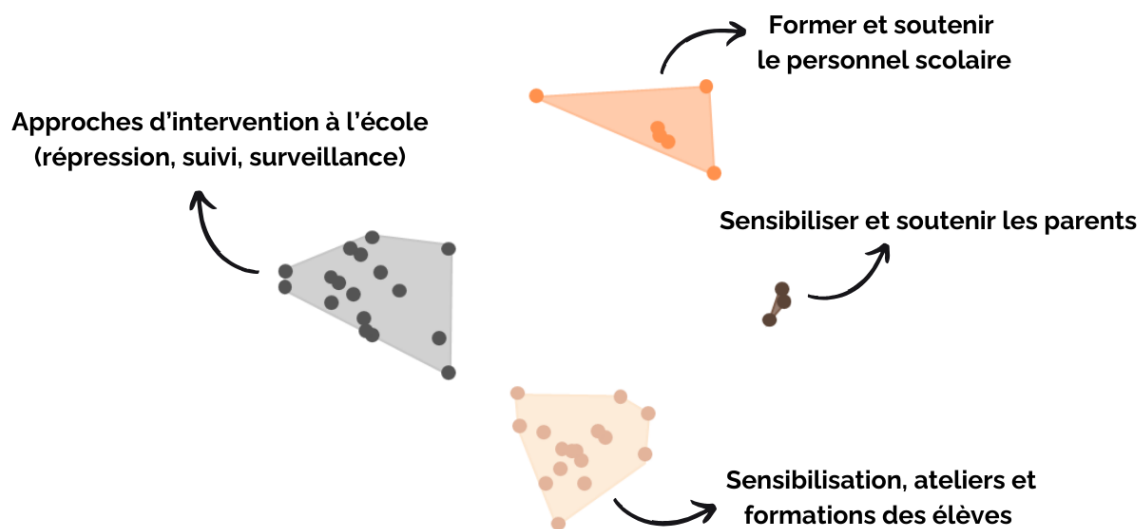
Étape 2 – Regrouper et évaluer les solutions.

Au total, **1428 personnes** ont pris part à cette seconde étape, dont **129 personnes** ayant participé à l'enjeu de l'intimidation et de la violence. C'est beaucoup plus que les 15-20 personnes habituellement interpellées pour ce type d'exercice.

Ces personnes ont d'abord regroupé les stratégies selon leurs similarités. Les données ont été analysées à l'aide de techniques statistiques mixtes avancées (agrégat et échelonnement multidimensionnel) pour créer la carte conceptuelle. Les résultats ont permis de classer toutes les stratégies en quatre groupes (voir la figure 1). La liste des stratégies incluses dans ces groupes est présentée à l'annexe 1.

1. Former et soutenir le personnel scolaire;
2. Approches d'intervention à l'école (répression, suivi, surveillance);
3. Sensibiliser et soutenir les parents;
4. Sensibiliser et offrir des ateliers et des formations des élèves.

Figure 1. Regroupements des stratégies pour contrer l'intimidation et la violence.



Les personnes participantes ont aussi évalué les 45 stratégies en fonction de leur faisabilité et de leur potentiel d'impact. Les résultats sont représentés dans un graphique appelé « Go-Zone » (voir la figure 2), qui positionne chaque stratégie sur deux axes : le potentiel d'impact sur l'axe horizontal (des x) et la faisabilité sur l'axe vertical (des y). Les stratégies situées dans le cadran supérieur droit – celles jugées à la fois très réalisables et très efficaces – seraient celles

à prioriser, selon les participants et participantes, pour réduire l'intimidation et la violence. On y retrouve des actions déjà employées dans les écoles et autres milieux de vie des jeunes, quoiqu'elles varient en regard de leur qualité, leur mise en œuvre, leur intensité, ainsi que leur intégration aux autres actions déployées dans les milieux.

Les **trois stratégies jugées les plus efficaces** sont :

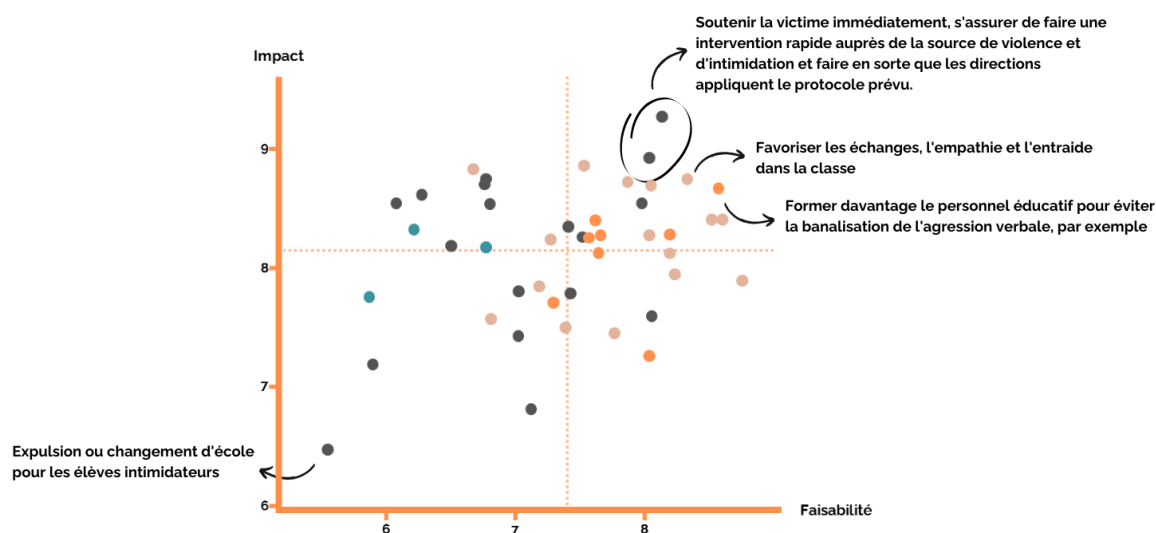
- le soutien actif aux jeunes victimes d'intimidation;
- l'intervention rapide auprès des jeunes auteurs d'actes d'intimidation;
- l'application rigoureuse des protocoles de gestion de l'intimidation par les directions scolaires.

Les résultats soulignent l'importance de **former et d'outiller les adultes travaillant auprès des jeunes** pour que ces personnes puissent détecter et intervenir efficacement contre l'intimidation, ainsi que sensibiliser les jeunes à cette problématique et favoriser leur développement social et émotionnel.

Il ressort aussi que le déploiement **d'ateliers et de formation à l'intention des élèves** est jugé comme ayant un fort potentiel d'impact. Nous soutenons toutefois que, pour que ces ateliers puissent être offerts et produire l'impact escompté, il est essentiel qu'ils soient faciles à adopter et à animer. Ces ateliers doivent également exiger peu de ressources (y compris de temps) et conçus dans un format « clé en main » afin de faciliter leur mise en œuvre.

À l'inverse, les stratégies basées sur des **mesures répressives plus sévères**, comme l'expulsion des élèves manifestant des comportements d'intimidation, ont été **perçues comme moins efficaces et plus difficiles à mettre en œuvre**. **Cela souligne la nécessité de privilégier des approches éducatives et préventives visant à bâtir et à renforcer un environnement scolaire sain et sécuritaire pour tous et toutes**. Par exemple, les normes sociales encourageant le respect de soi, des autres et de la diversité, sous toutes ces formes, doivent être clairement énoncées et renforcées au quotidien dans les milieux de vie des jeunes (p. ex. équipes sportives, activités parascolaires, écoles, médias sociaux, etc.).

Figure 2. Impact et faisabilité des stratégies pour contrer l'intimidation.

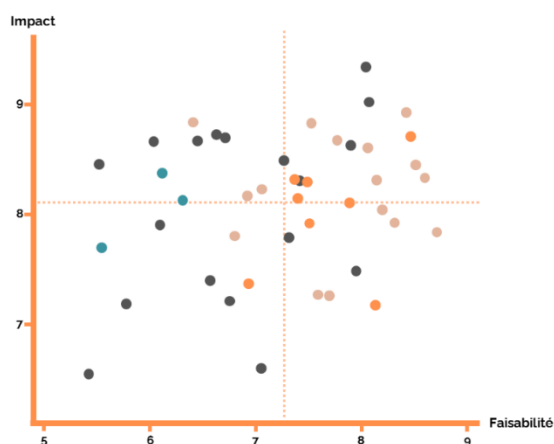


Comparer les perspectives du personnel scolaire à celles des parents

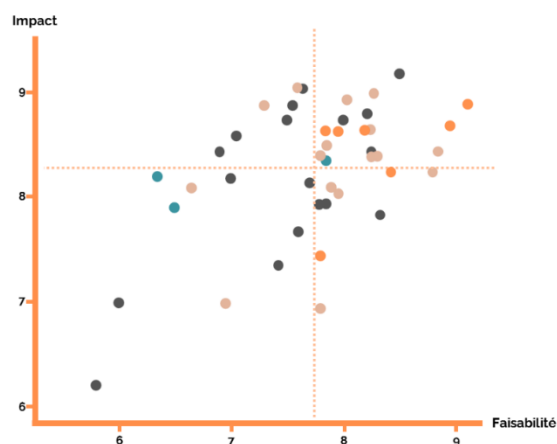
Pour mieux comprendre les différentes perspectives communes et distinctes du personnel scolaire et des parents en regard de leur perception d'impact et de la faisabilité des stratégies pour lutter contre l'intimidation et la violence, nous avons créé deux graphiques Go-Zone supplémentaires (voir la figure 3).

Figure 3. Impact et faisabilité des stratégies pour contrer l'intimidation et la violence, selon le personnel scolaire (A) et les parents (B).

A) Personnel scolaire



B) Parents



Points **communs** dans la perception du personnel scolaire et des parents :

 La stratégie la plus efficace, pour ces deux groupes, consiste à **apporter un soutien immédiat aux jeunes qui sont la cible de l'intimidation et à intervenir rapidement auprès de ceux et celles qui manifestent ces comportements.**

 La stratégie la moins efficace, toujours pour ces deux groupes, est le **changement d'école ou l'expulsion des jeunes qui manifestent des comportements intimidants.**

De plus, les stratégies liées à la sensibilisation des élèves à l'intimidation et le développement de leurs compétences socioémotionnelles sont jugées faciles à mettre en place et à fort impact pour les deux groupes. Tout le monde s'accorde aussi sur la nécessité de former le personnel scolaire pour qu'il soutienne les élèves à développer leurs compétences socioémotionnelles, ainsi que pour prévenir et intervenir efficacement en situation d'intimidation.

Points **distincts** entre le personnel scolaire et les parents :

Différence #1 : Contrairement au personnel scolaire, qui considère que la surveillance constante des élèves est peu faisable et présente un potentiel d'impact modéré, les parents sont d'avis qu'il s'agit d'une stratégie à fort impact et réalisable.

Différence #2 : Les parents estiment que former davantage le personnel scolaire pour prévenir et intervenir en situation d'intimidation est très faisable et possède un potentiel d'impact très élevé alors que le personnel scolaire évalue cette stratégie comme faisable et utile, mais moins que les parents.

Différence #3 : Les parents sont d'avis que de sensibiliser les parents sur les conséquences de l'intimidation pour les jeunes est une solution pouvant être facilement mise en œuvre, tandis que le personnel scolaire juge cette solution comme moins réalisable.

Plus généralement, les parents considèrent l'ensemble des stratégies comme plus faciles à mettre en œuvre et ayant un plus grand potentiel d'impact comparativement aux membres du personnel scolaire. Il apparaît également que les parents ont des attentes concernant les actions que les écoles doivent entreprendre contre l'intimidation, attentes qui ne correspondent pas toujours à celles du personnel scolaire. Il est possible que les parents n'aient pas les connaissances ou ne soient pas suffisamment informés sur les responsabilités de l'école et son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, de même que sur les meilleures pratiques. Par ailleurs, les parents ne vivant pas les mêmes défis quotidiens ni ne sont contraints aux mêmes

approches, obligations et directives auxquels le personnel scolaire doit se soumettre. Ainsi, la mise en œuvre de ces solutions proposées peut paraître pour les parents comme étant plus simple qu'elle ne l'est en réalité. Le personnel scolaire, avec son expérience du terrain, pourrait connaître davantage les obstacles à surmonter pour mettre en œuvre ces stratégies et l'efficacité et les meilleures pratiques à suivre. De toutes les différences de points de vue, le plus marquant est que les membres du personnel scolaire jugent généralement les stratégies répressives comme étant moins efficaces que les parents. Plus généralement, il importe d'identifier ces différentes perceptions car elles peuvent nourrir un ressentiment de la part des parents que tout n'a pas été fait pour protéger leur enfant, par exemple, ce qui nuit à la collaboration entre eux et les membres de l'équipe-école. À noter que les résultats présentés ici sont préliminaires et que les analyses se poursuivront au cours des prochains mois.

Que doit-on retenir de cette consultation?

Cette consultation met d'abord en évidence l'importance de mettre en œuvre **rapidement un protocole d'intervention de façon systématique et cohérente** en cas d'intimidation, ainsi que d'offrir un **soutien immédiat et suffisant** aux élèves ciblés, auteurs et témoins de gestes d'intimidation. Ensuite, elle souligne l'importance des stratégies préventives et éducatives visant à **sensibiliser les jeunes** sur l'intimidation et à mieux **former le personnel scolaire**. Il est donc essentiel de développer des ressources appropriées et clé en main pour soutenir les personnes intervenantes à atteindre ces objectifs. Il est nécessaire d'impliquer les intervenant.es dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes initiatives et de les consulter pour identifier les conditions nécessaires pour que ces actions aient l'impact escompté.

Les résultats révèlent finalement que les stratégies répressives, comme l'expulsion des élèves auteurs de comportements intimidants, sont perçues comme moins efficaces, particulièrement pour le personnel scolaire. Enfin, la comparaison des perceptions entre le personnel scolaire et les parents met en lumière l'existence certaines différences, notamment en regard des défis à mettre en œuvre ces stratégies et l'importance de transmettre de façon claire et transparente toute information pertinente aux parents. Cela souligne donc la nécessité d'informer les parents sur l'intimidation et les protocoles d'intervention. La présence de différences de points de vue souligne aussi qu'il est parfois nécessaire de valider une vision commune sur ce qui peut être fait de même que sur les interventions connues pour étant efficaces. Il s'agit d'un prérequis pour établir une relation de confiance avec les parents et travailler ensemble pour le mieux-être de leur enfant.

Perspectives et actions futures

Les résultats présentés dans ce mémoire se limitent aux analyses préliminaires réalisées à ce jour. Les données recueillies dans le cadre de cette consultation provinciale sont riches et permettront de dégager d'autres pistes de stratégies à entreprendre et à anticiper les points de divergents entre les parents et l'équipe-école, de même qu'entre les régions du Québec.

Recommandations :

- Plus d'ateliers destinés aux jeunes et pouvant être animés par des adultes travaillant auprès d'eux sont nécessaires;
- À la lumière des résultats de la dernière enquête de l'Institut de la statistique du Québec sur l'intimidation, une consultation similaire devrait être menée auprès des adultes (c'est-à-dire, intervenant.es, parents et organismes communautaires) en contact étroit avec des jeunes susceptibles de vivre plus d'expériences d'intimidation en raison de leur diversité de genre, de leur appartenance aux minorités sexuelles et aux minorités visibles.
- Une consultation similaire pourrait aussi aider à créer des consensus (et à identifier les points de vue distincts) guidant le choix de stratégies à prioriser afin de prévenir l'intimidation dans les milieux sportifs ou auprès de personnes âgées, par exemple.

+FORT ENSEMBLE : une formation en ligne pour les intervenants et intervenantes

Pour répondre aux besoins urgents des milieux scolaires, notre équipe d'expert.es de l'intimidation a collaboré avec diverses personnes intervenantes issues des milieux scolaires pour développer la formation en ligne gratuite [+Fort Ensemble](#). Cette formation est financée par plusieurs organismes, dont l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES), la Chaire de recherche du Canada sur les origines développementales de la vulnérabilité et de la résilience (I. Ouellet-Morin), ainsi que l'Université de Montréal. Elle a aussi bénéficié du soutien financier du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) dans le cadre programme de soutien du ministère de la Famille *Ensemble contre l'intimidation*. La formation [+Fort Ensemble](#) a pour objectif d'aider le personnel scolaire et les autres adultes travaillant auprès des jeunes à détecter et à intervenir efficacement en situation d'intimidation. Depuis son lancement à la rentrée scolaire 2024, 815 personnes se sont inscrites à la formation et ont commencé à la compléter.

Les objectifs de la formation :

- ✓ **Comprendre** ce qu'est l'intimidation et savoir en reconnaître les signes;
- ✓ **Connaître** les obligations et les responsabilités des acteurs scolaires;
- ✓ **Mettre en œuvre** des stratégies efficaces pour signaler, intervenir et faire le suivi d'une situation d'intimidation;
- ✓ **Promouvoir** la collaboration des parents et leur rôle dans la prévention de la cyberintimidation;
- ✓ **Se familiariser** avec des stratégies efficaces de prévention.

Chercheuse et chercheurs

- Isabelle Ouellet-Morin, Ph. D. (chercheuse principale), Professeure agrégée, École de criminologie, Université de Montréal
- François Bowen, Ph. D., Professeur titulaire, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal
- Éric Morissette, Ph. D., Professeur agrégé, Département d'administration et fondements de l'éducation, Université de Montréal

Comité Aviseur

- Claire Beaumont, Professeure titulaire, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence
- Geneviève Côté, Conseillère pédagogique, Centre de services scolaires de Montréal
- Claudia Ruel, Directrice des communications et du développement de partenariats, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Karine Vaillancourt, Directrice adjointe, École Curé-Antoine-Labelle
- Joudie Dubois, Directrice générale, Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)

Intervenants et intervenantes scolaires ayant participé à la co-construction

- Isabelle Legault-Cusson, École André-Laurendeau
- Annie Arruda, École Pierre-Dupuy
- Véronik Villeneuve, École Mont-Bleu
- Patrick Gagnon, École Cap-Jeunesse
- Kevin P. Avgenikis, Collège Mont Saint-Louis
- Geneviève Larochelle, École Curé-Antoine-Labelle
- Karine Vaillancourt, École Curé-Antoine-Labelle
- Sadia Grouhé, Place à l'emploi de Longueuil
- Julie Chapdelaine, École Pierre-Dupuy
- Marc-André Godin, Académie Lafontaine
- Dorys Gagné, École de l'Escabelle
- Éliane Goffoy, PANDA de la MRC l'Assomption
- Annie Vaillancourt, Académie Dunton
- Katherine Thibault, École de l'Odyssée

Organisations partenaires

- Université de Montréal
- Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal

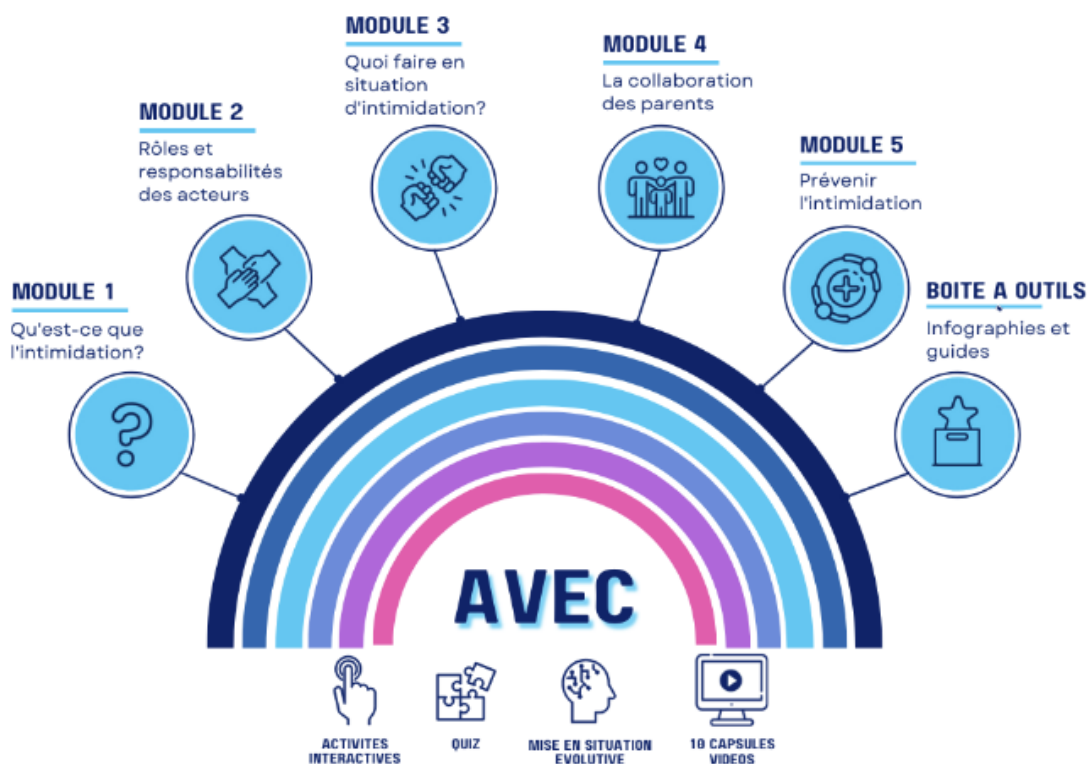
- Centre Axel
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)
- Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale (GRIP)
- Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence
- Inven_T
- Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal
- Ensemble contre l'intimidation, ministère de la Famille

Méthodologie de conception

La conception de la formation a débuté par un sondage en ligne réalisé auprès de 70 d'intervenants et intervenantes scolaires afin de déterminer leurs besoins, leurs objectifs et leurs attentes. Par la suite, deux ateliers de co-construction, réunissant 12 intervenants et intervenantes scolaires, ont permis de préciser les objectifs, d'élaborer le contenu et de choisir le format le plus adapté pour la formation. Un troisième atelier a été réalisé pour permettre une première rétroaction sur le contenu en cours de développement.

Une fois complétée, la formation a été évaluée en deux phases. La première phase a recueilli les impressions de membres du personnel scolaire sur la pertinence et l'accessibilité de la formation, tout en identifiant les facteurs facilitant et faisant obstacle à son utilisation. La deuxième phase a mesuré l'impact de la formation sur les connaissances, les attitudes et la capacité des intervenant.es à agir efficacement en situation d'intimidation. Les retours de la première phase ont permis d'ajuster et d'améliorer le contenu avant le lancement officiel. Les analyses sont en cours pour les résultats de la deuxième phase.

Cette démarche collaborative a permis de concevoir la formation [+Fort Ensemble](#), comprenant cinq modules théoriques, une dizaine d'activités pédagogiques, des capsules vidéo d'informations complémentaires et une boîte à outils pour soutenir les personnes intervenantes dans leurs actions de prévention et d'intervention en situation d'intimidation.



La boîte à outils de [+Fort Ensemble](#), largement appréciée par les personnes participantes, met à disposition plus d'une trentaine d'outils variés concrets, clé en main, permettant de détecter l'intimidation, d'intervenir et d'assurer un meilleur suivi auprès des élèves cibles de comportements intimidants, auteurs et témoins. Plusieurs de ces outils visent également à promouvoir une meilleure communication avec les parents, une demande formulée par les personnes intervenantes. Ces ressources incluent des affiches informatives visant à promouvoir des comportements et des relations interpersonnelles positives, des infographies aidant les parents à mieux soutenir leur enfant, des guides d'intervention, des outils de signalement et de suivi des incidents, ainsi que des plans de discussion pour faciliter les échanges avec les élèves impliqués (qu'ils soient auteurs, cibles ou témoins) et leurs parents. Ces outils présentent des solutions pratiques et adaptées aux besoins des intervenants et intervenantes pour assurer une intervention cohérente et efficace. Vous trouverez plusieurs exemples de ces outils à la figure 4.

Figure 4. Illustrations d'outils disponibles dans la formation **Fort Ensemble*.

Affiches à l'intention des élèves



Infographies à l'intention des parents



Infographies à l'intention des intervenants



Guides d'intervention et plan de discussion



Outils de suivi et de signalement

OUTIL DE SUIVI D'UNE SITUATION D'INTIMIDATION

FICHE DE SUIVI	
Nom de l'élève : _____	
Observateur	_____
Observé	_____
Observateur	_____
Observé	_____
Signes de l'acte 1. Psychologique : insultes, rumeurs, intimidations, menaces, harcèlement, violence verbale, etc. 2. Physique : coups, blessures, destruction de biens, etc. 3. Social : exclusion, isolement, etc. 4. Cyber : cyberharcèlement, etc.	
Signes de la situation 1. Changement de comportement 2. Changement de personnalité 3. Changement de fréquentation 4. Changement de performance scolaire 5. Changement de santé	

OUTIL DE SIGNALEMENT D'UNE SITUATION D'INTIMIDATION

FICHE DE SIGNALEMENT	
Nom de l'élève : _____	
Observateur	_____
Observé	_____
Observateur	_____
Observé	_____
Signes de l'acte 1. Psychologique : insultes, rumeurs, intimidations, menaces, harcèlement, violence verbale, etc. 2. Physique : coups, blessures, destruction de biens, etc. 3. Social : exclusion, isolement, etc. 4. Cyber : cyberharcèlement, etc.	
Signes de la situation 1. Changement de comportement 2. Changement de personnalité 3. Changement de fréquentation 4. Changement de performance scolaire 5. Changement de santé	

APPRENDRE À ÊTRE «FORT»

Voici des conseils d'une situation d'intimidation ou de violence.

Les stratégies «Fort» sont les moyens qui permettent d'être à l'aise dans une situation d'intimidation. Répétez-les tous les jours de votre vie. Ils vous aideront à être à l'aise dans toutes les situations.

1. **RECONNAÎTRE LES SIGNES D'INTIMIDATION**

2. **COMMUNIQUER**

3. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

4. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

5. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

6. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

7. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

8. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

9. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

10. **ÊTRE À L'ÉCOUTE**

PLAN DE DISCUSSION

FAIRE LE SUJET DE L'INTIMIDATION

ÉTAPE	NOTES AU COURS DE LA RENCONTRE
1. Accueil et présentation	
2. Présentation de l'outil	
3. Présentation de la situation	
4. Présentation de la situation	
5. Présentation de la situation	
6. Présentation de la situation	
7. Présentation de la situation	
8. Présentation de la situation	
9. Présentation de la situation	
10. Présentation de la situation	

SUIVI À FAIRE APRÈS LA RENCONTRE

1. Suivi de la situation

2. Suivi de la situation

3. Suivi de la situation

4. Suivi de la situation

5. Suivi de la situation

6. Suivi de la situation

7. Suivi de la situation

8. Suivi de la situation

9. Suivi de la situation

10. Suivi de la situation

Les obstacles à surmonter

Même si cette initiative a reçu un accueil enthousiaste et enregistré un grand nombre d'inscriptions dans les mois suivant son lancement, un défi majeur demeure : assurer sa diffusion, sa mise en œuvre et sa pérennité dans les écoles et les autres milieux de vie des jeunes. Car même les meilleures formations ou interventions ne peuvent avoir les impacts escomptés si elles ne sont pas connues sur le terrain, si les personnes intervenantes n'ont pas le temps de se les approprier ou si elles ne sont pas utilisées dans la pratique (Herkama et al., 2022). Pour maximiser son impact, il est donc crucial de comprendre les obstacles qui freinent son implantation.

L'identification des obstacles anticipés à la diffusion et à la mise en œuvre de la formation auprès des personnes intervenantes a fait ressortir deux grands défis : le manque de soutien et l'absence de leadership pour faciliter le déploiement et favoriser la complétion de la formation au sein des équipes-écoles. Comme l'a exprimé un participant : *« Le manque de soutien de la direction, des collègues ou du personnel administratif peut freiner l'application des apprentissages. Sans appui, la motivation des intervenants à mettre en pratique ce qu'ils ont appris s'épuise rapidement. »* D'autres ont souligné qu'une initiative comme celle-ci *« doit être portée par un leader »* et *« nécessite un responsable dédié au sein de l'établissement »*. Nous anticipons que ces mêmes défis contraignent la mise en œuvre de plusieurs initiatives dédiées à lutter contre l'intimidation et la violence dans les autres milieux fréquentés par les jeunes.

Ces constats mettent en évidence un point crucial : pour assurer le succès et la pérennité des programmes de formation et d'intervention contre l'intimidation, **un soutien solide de la part de l'ensemble des collègues et de la direction** est indispensable, ainsi que la présence d'une **personne dédiée pour initier, ainsi qu'assurer la mise en œuvre du contenu, l'intégration et le maintien de la formation** au sein des autres initiatives qui existent dans le milieu.

Projets en cours et qui devraient être entrepris

Suivant un financement du ministère de la Famille attribué au CTREQ, avec la participation de notre équipe de recherche, nous développons la suite de la formation [*+Fort Ensemble*](#). Cette suite vise à renforcer les compétences des intervenantes et intervenants spécialisés et des directions d'école pour intervenir lors de situations d'intimidation, de violence et d'incivilité plus complexes, pouvant résulter de l'échec (ou du faible impact) des interventions déjà réalisées ou devant impliquer plusieurs acteurs et actrices à l'extérieur de l'école.

Nous souhaitons aussi développer un module de formation et des outils supplémentaires pour mieux **détecter et mener des interventions sensibles au trauma**. En effet, plusieurs jeunes ciblés et auteurs de gestes d'intimidation ont déjà été exposés à des situations de victimisation par le passé, qu'il s'agisse d'intimidation ou d'expériences d'abus et de négligence au sein de leur famille. Intervenir auprès de ces jeunes représente une occasion unique de détecter ces expériences, faire un signalement, au besoin, et d'intervenir de façon plus efficace. Une approche sensible au trauma comporte plusieurs différences en regard des actions habituelles, notamment pour mieux comprendre les raisons qui sous-tendent la manifestation des comportements d'agression envers les pairs ou leur impact auprès des jeunes qui en sont victime, ainsi que dans l'intervention auprès de ces jeunes. **L'adoption d'une approche sensible au trauma permettrait de minimiser les effets nuisibles associés à ces interventions et d'accroître l'efficacité des interventions adaptées.** Nous détenons l'expertise et les collaborations requises pour mener à terme ce projet.

Liste des **recommandations** pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation

1. Renforcement des pratiques d'intervention et de soutien

- Assurer une mise en œuvre cohérente et rapide d'un protocole d'intervention lorsqu'une situation d'intimidation est détectée, et ce, dans tous les milieux de vie des jeunes;
- Soutenir la mise en place d'interventions sensibles au trauma.

2. Privilégier des approches préventives et éducatives

- Établir et soutenir les normes sociales positives valorisant le respect de soi, des autres et de la diversité dans tous les milieux de vie des jeunes;
- Soutenir le déploiement d'ateliers soutenant la prévention de l'intimidation et permettant l'acquisition des compétences socioémotionnelles.

3. Former et outiller les adultes travaillant auprès de jeunes

- Assurer que les adultes travaillant auprès de jeunes aient accès à des formations gratuites et de qualité pour les aider à reconnaître les signes d'intimidation, intervenir rapidement et diriger les jeunes vers les ressources appropriées, le cas échéant.
- Offrir des outils pour gérer plus efficacement les situations d'intimidation, incluant à l'intention des jeunes ayant des besoins spécifiques.

4. Assurer la diffusion et l'accessibilité des ressources disponibles

- Faciliter l'accès à l'information, aux ressources et aux formations existantes, et l'appropriation de celles-ci, pour les adultes travaillant auprès des jeunes et les parents.

5. Consulter les parties prenantes

- Consulter les personnes intervenantes et les jeunes pour orienter efficacement les stratégies de prévention et de réduction de l'intimidation, en prenant pour assise les points de vue partagés en ces personnes, tout en essayant de dissiper les points de vue distincts. Ces efforts pourraient être déployés en priorité auprès des jeunes les plus à risque d'être impliqués dans des situations d'intimidation.

Ces recommandations visent à établir une approche globale, inclusive et durable pour contrer l'intimidation et la violence et favoriser un environnement sécuritaire pour tous les jeunes.

Synthèse

Ce mémoire met en lumière deux initiatives complémentaires et novatrices pour informer et soutenir la lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation : la consultation provinciale *Unis pour l'École : ma voix, notre impact!* et la formation en ligne *+Fort Ensemble*. Ces projets, qui ont été conçus dans une démarche collaborative avec des personnes issues de la recherche, du milieu scolaire et du milieu communautaire ainsi que des parents, offrent des pistes d'actions concrètes pour enrichir le prochain plan d'action du ministère de la Famille.

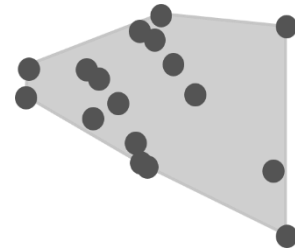
Entre autres, il apparaît indispensable d'assurer une application systématique et rapide des protocoles d'intervention dans les établissements scolaires, de même que dans toutes autres organisations fréquentées par les jeunes, tout en s'assurant d'apporter un soutien immédiat aux jeunes impliqués. Une approche préventive et éducative devrait être privilégiée, notamment en valorisant le respect de soi, des autres et de la diversité, en incluant des activités permettant l'acquisition de compétences socioémotionnelle et la sensibilisation en regard de l'intimidation. La formation et l'accompagnement des adultes travaillant auprès des jeunes demeurent aussi des priorités. Il convient de poursuivre le développement d'outils et de ressources adaptés aux situations complexes et aux besoins spécifiques des élèves et des milieux et de s'assurer que ceux-ci sont connus par les intervenants et intervenantes. Par ailleurs, il est crucial de renforcer la collaboration entre les adultes qui évoluent dans les milieux fréquentés par les jeunes pour assurer une intervention coordonnée et efficace.

En conclusion, ce mémoire offre des recommandations concrètes et adaptées pour prévenir et intervenir efficacement en situation d'intimidation et de cyberintimidation.

Annexe 1 – Regroupements de 45 stratégies proposées pour contrer l'intimidation dans la consultation provinciale UNIS POUR L'ÉCOLE : MA VOIX, NOTRE IMPACT!

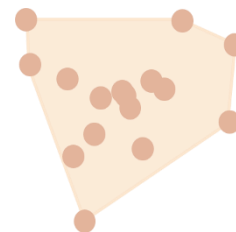
1. Approches d'intervention à l'école (répression, suivi, surveillance)

- Accords avec les forces de l'ordre pour superviser les écoles afin de garantir le respect des comportements.
- Tolérance zéro envers l'intimidation, autant à l'école que sur les médias sociaux.
- Faire une surveillance constante pour une vraie tolérance zéro. Cela demande du personnel. Les gestes d'intimidation et de violence doivent être plus rapidement arrêtés et donner des ressources aux victimes et aux intimidateurs pour qu'ils modifient leur comportement.
- Augmenter la surveillance dans les cours d'école.
- Chercher les raisons sous-tendant les comportements d'intimidation.
- Soutenir la victime immédiatement et s'assurer de faire une intervention rapide auprès de la source de violence et d'intimidation.
- Définir clairement les comportements d'intimidation et de violence, et établir des procédures disciplinaires transparentes et équitables.
- Expulsion ou changement d'école pour les élèves intimidateurs.
- Encadrer plus efficacement les enfants à problème (de comportement, de violence, d'intimidation).
- Mise en application accélérée de la gradation des sanctions.
- Interventions ciblées et personnalisées avec des mises en situations réelles.
- Offrir aux élèves qui intimident leurs pairs un suivi serré, des rencontres afin de creuser le pourquoi. Travailler avec les parents et faire un suivi avec des intervenants externes qui iraient à la maison.
- Une punition plus sévère pour les élèves, pas uniquement une suspension. Peut-être un cours obligatoire.
- Être plus proactif devant les conflits et chicanes. Les prendre au sérieux dès le départ et faire cesser les comportements amenant de la plus grande violence et plus d'intimidation.
- Cesser d'avoir des systèmes seulement axés sur les récompenses.
- Avoir une liste de conséquences et les utiliser plus fréquemment (expulsion, retenue, geste réparateur, etc.).
- Prendre les situations au sérieux et rendre les gens imputables (enseignants, personnel, élèves, parents).
- Faire en sorte que les directions appliquent le protocole prévu. Certaines directions d'écoles minimisent la problématique.



2. Sensibilisation, ateliers et formations des élèves

- Avoir des rencontres en classe avec des policiers pour expliquer les conséquences de l'intimidation.
- Impliquer les personnalités publiques s'adressant au public jeunesse dans la lutte contre la violence et l'intimidation.
- Faire des sessions d'information et de discussion avec les jeunes sur l'intimidation et ses conséquences.
- Il est essentiel de sensibiliser et de prévenir en aidant les jeunes à reconnaître et à respecter la différence, en favorisant une plus grande implication sociale, notamment par le bénévolat et la participation à des causes qui leur permettent de mieux comprendre les populations vulnérables.
- Offrir des programmes pour enseigner les habiletés socioémotionnelles (p. ex. la gestion de la colère).
- Un cours hebdomadaire consacré à l'apprentissage des émotions, à la manière de s'exprimer, à ce qu'il faut faire lorsqu'on est en colère, etc.
- Prévention, prévention, prévention! On doit en parler davantage.
- Faire des interventions par le biais d'ateliers en classe.
- Accompagner davantage les jeunes dans la gestion de leurs conflits.
- Favoriser les échanges, l'empathie et l'entraide dans la classe.
- Intégrer les programmes de prévention de la violence en milieu scolaire aux pratiques de gestion de classe des enseignants, et non pas comme un contenu d'enseignement distinct.
- Une formation incluant des exemples visuels pour illustrer ce qu'est la violence et comment réagir dans une telle situation, que ce soit en tant que victime ou en tant que témoin.
- Formation sur l'intimidation aux élèves, surtout le rôle des témoins.
- Créer des programmes et des procédures scolaires pour aider les élèves ciblés par l'intimidation, en particulier des stratégies pour les aider à intégrer un groupe d'amis qui les aidera à se sentir en sécurité, soutenus et acceptés.
- Il faut que les écoles et les administrations cessent d'agir comme si les actes d'intimidation pouvaient être éliminés, mais qu'elles reconnaissent plutôt qu'ils surviennent au fur et à mesure que les enfants grandissent, apprennent et se développent, et qu'à ce titre, les comportements prosociaux doivent faire partie du programme scolaire et de l'expérience éducative globale.
- Ateliers présentant des films, ou proposant de l'écriture de textes ou des lectures sur le sujet suivi de discussions.



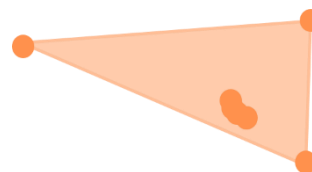
3. Sensibiliser et soutenir les parents

- Améliorer les services aux parents pour réduire les facteurs de risques.
- Impliquer les parents et leur donner une formation obligatoire en regard des situations de violence et intimidation pouvant survenir à l'école.
- Éduquer les parents sur les conséquences pour les victimes et les acteurs et définir plus clairement des gestes de différentes sévérités.



4. Former et soutenir le personnel scolaire

- Former davantage le personnel scolaire à ce sujet.
- Former davantage le personnel éducatif pour éviter la banalisation de l'agression verbale, par exemple.
- Personnel formé à bien communiquer avec les parents pour faciliter la collaboration.
- Faire parvenir des sondages confidentiels aux employés concernant le climat de travail, notamment pour dévoiler leurs propres expériences de violence dont ils sont victimes de la part de leur employeur.
- Former et accompagner tous les adultes en milieu scolaire dans la prévention et la gestion positive de l'intimidation et de la violence, en utilisant des ressources humaines, matérielles et des incitations professionnelles appropriées.
- Offrir à l'équipe-école et aux parents du coaching et des outils de communication non violente pour qu'ils puissent être un modèle de respect et de gestion des émotions pour les jeunes.
- Tout le personnel scolaire (incluant les membres de l'administration) doit être formé à relever et intervenir auprès des élèves.
- Avoir un cartable d'outils pour chaque enseignant et spécialiste, ainsi que pour tous les professionnels du milieu scolaire pour la gestion des émotions et des conflits.



Références

- Carlini, B. H., Garrett, S. B., Matos, P., Nims, L. N., & Kestens, Y. (2024). Identifying policy options to regulate high potency cannabis : A multiple stakeholder concept mapping study in Washington State, USA. *International Journal of Drug Policy*, 123, 104-270.
doi:<https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2023.104270>
- Hassimiler Lich, K., Brown Urban, J., Frerichs, L. et Dave, G. (2017). Extending systems thinking in planning and evaluation using group concept mapping and system dynamics to tackle complex problems. *Evaluation and Program Planning*, 60, 254-264.
<https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2016.10.008>
- Herkama, S., Kontio, M., Sainio, M., Turunen, T., Poskiparta, E., & Salmivalli, C. (2022). Facilitators and Barriers to the Sustainability of a School-Based Bullying Prevention Program. *Prevention Science*, 23(6), 954-968. doi:10.1007/s11121-022-01368-2
- Kane, M. et Trochim, W.M. (2007). *Concept Mapping for Planning and Evaluation*. SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781412983730>